



Le jeudi 25 juin 2026 à 19 h 45, le Conseil Municipal s'est réuni à l'Espace Culturel, sous la présidence de M. le Maire.

Date de la convocation : le 19 juin 2026 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Martin LEPOUTRE, Maire, M. Didier DUPE, Mme Emilie DECARNE, M. Pierre DELZENNE, Mme Anusha BENOIT, M. John EVLARD, Mme Mathilde DESNOULEZ, M. Antoine SENLIS, Mme Camille BOURDON, Adjoints au Maire, Mmes Isabelle D'HERBIGNY, Emmanuelle TRENTESAUX, MM. Laurent GHEYSENS, Anthony ROCHER, Gaël MARTIGNY, Pierre GANGLOFF, Mme Aurélie DESQUENNE, MM. David TOILLON, Louis MAHIEU, Mme Fanny MIELLET, M. Alexandre SAUVAGE, Mmes Laurine DELARGE-DENIS, Francine VANCAEYZEELE, M. Yves PAUL, Mmes Laura NAESENS, Valérie ROBIN, M. Jérôme FISMAN, conseillers municipaux

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Micheline DEPOORTER-COEMAN (à Mme Camille BOURDON), Mme Noémie D'HALLUIN (à M. Pierre DELZENNE), M. Christian HERREMAN (à M. Yves PAUL)

N° 26-3-5

Administration Générale

Association « Souvenir de la Résistance
et des Fusillés du Fort de BONDUES »

Désignation de deux représentants

Rapport de M. le Maire,

L'association « Souvenir de la Résistance et des Fusillés du Fort de BONDUES », créée lors de l'Assemblée Générale du 24 mai 1986, a pour but de préserver le lieu d'exécution des Fusillés, d'animer le Musée de la Résistance du Fort de BONDUES, de susciter et recueillir des documents afin de rappeler aux générations futures ce que fut la Résistance Française de 1940 à 1945.

Il convient de procéder au renouvellement de la désignation des deux représentants du conseil municipal qui seront les interlocuteurs auprès de cette association sans voix délibérative.

Il vous est proposé de désigner :

- M. Pierre GANGLOFF, Conseiller municipal délégué
- M. David TOILLON, Conseiller municipal délégué

Travaux préparatoires
Commission générale du 9 juin 2026

Présents :	26
Pouvoirs :	3
Votants :	29
Abstentions :	2 (V. Robin, J. Fisman)
Exprimés :	27
Contre:	4 (F. Vancaeyzele, C. Herreman, Y. Paul, L. Naessens)
Pour :	23

Le conseil
Adhère à la proposition ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil
Certifié conforme
Le Maire



Laurine DELARGE-DENIS
Conseillère Municipale
Secrétaire de séance